

Chers collègues,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, même si c'est malheureusement dans des conditions particulières liées au contexte des grèves.

Il y a une douzaine d'années le regretté Jean Blancou m'avait suggéré de présenter ma candidature pour être membre de l'Académie. Jeanne Brugère-Picoux a prononcé le discours de réception le 16 décembre 2009 et je l'en remercie chaleureusement. Dix ans après, la section 3 me propose de postuler pour la vice-présidence. Je remercie ses membres et son président, Eric Poudalet, pour leur confiance. Cette proposition représentant un grand honneur, c'est avec plaisir que j'ai répondu favorablement.

Aujourd'hui vous m'avez élu président de cette noble institution et je mesure la confiance que vous m'accordez. Je remercie le président sortant, René Houin, le secrétaire général, Jean-Pierre Jégou, qui ne ménage pas sa peine pour faire vivre l'Académie, et je salue tout le travail réalisé en 2019 exposé dans le rapport du secrétaire général et le rapport moral du président. Leur aide continuera d'être très précieuse en 2020.

J'estime que le président doit avoir un rôle de fédérateur des différentes composantes vétérinaires. Je compte axer ma présidence sur le développement des relations avec les autres académies, ce sera notamment le cas avec l'Académie de médecine et l'Académie de chirurgie avec lesquelles nous organiserons des séances communes, mais aussi avec l'Académie d'agriculture.

Je tiens à saluer le travail effectué relatif au Bulletin et au site de l'Académie et je poursuivrai les actions engagées.

L'attribution de prix reste une activité importante de notre compagnie. Fin 2020 aura lieu la séance solennelle à l'Académie de médecine, année du bicentenaire de cette institution.

Je souhaite également développer les relations internationales. La récente adhésion à la FEAM est une étape importante de ce processus et je remercie André Jestin.

En outre, l'Académie doit accueillir davantage de membres correspondants étrangers.

Il nous faudra finaliser le chantier de la révision des statuts et du règlement intérieur de l'Académie, notamment en matière d'élections, de votes, de possibilités de financement et de déontologie, et mettre en place un nouveau projet stratégique pour les trois prochaines années sous la forme d'une feuille de route. Telles sont mes priorités pour 2020.

En 2019 nous avons formalisé la procédure d'attribution de la subvention du MAA et pu présenter au Cabinet du MAA trois avis. Le cabinet nous a consacré du temps et manifesté de l'intérêt et nous l'en remercions. Cela représente un bon signal quant à la qualité de nos productions et sur l'avenir de nos travaux.

Avoir élu un ISPV comme président de l'AVF (c'est la seconde fois après Patrick Le Bail est un signe de l'intérêt réservé à la santé publique vétérinaire dont l'Académie a élaboré la définition. Il nous faudra d'ailleurs sans doute faire évoluer la définition de santé publique vétérinaire.

En tant que fonctionnaire en exercice au ministère de l'agriculture, j'ai été auditionné mardi dernier par le Comité de déontologie du CGAAER qui a validé le fait que je puisse être président, mais en respectant la charte de déontologie du CGAAER, en prévenant les conflits d'intérêts potentiels et en indiquant dès ma prise de fonctions l'encadrement décidé, à savoir : discerner les occasions éventuelles où je serais amené à me déporter et veiller à ce que mes fonctions de président n'empiètent pas trop sur le temps de travail du CGAAER, ce qui nécessitera une organisation utilisant plus largement le dispositif de délégation des présidences de séance.

Cela ne retirera rien à l'investissement que je réserverai aux activités de l'Académie.

L'Académie doit répondre aux enjeux sociétaux actuels, le vétérinaire étant à l'interface Homme-Animal-Environnement. On a parlé de *One Health*, et on parle maintenant de *One Welfare* et de *One Planet*. Je salue à cet égard le travail de la Commission Homme-Animal animée par Claude Milhaud.

L'Académie doit renforcer la collaboration avec les autres secteurs vétérinaires et participer à leur réflexion sur l'évolution de la profession vétérinaire. De nombreux défis sont à relever : lutte contre l'antibiorésistance, sécurité de l'alimentation, bien-être animal, biodiversité... La question du maillage vétérinaire rural est de plus en plus d'actualité, bien illustré par le récent film « Les Vétos ».

Le monde bouge et l'Académie doit donc évoluer et mieux se faire connaître (bulletin, site, réseaux sociaux...).

L'expertise de l'Académie doit accompagner le monde vétérinaire dans les défis à relever et les évolutions indispensables à conduire.

Merci à toutes et tous ; je compte sur vous et votre bonne volonté, et vous pourrez compter sur moi pour contribuer à faire rayonner l'Académie vétérinaire de France.

Jean-Luc Angot